

DOSSIER DE PRESSE



PLAN EUROPÉEN POUR SORTIR DE LA CIVILISATION DES TOXIQUES

EDITO

Nous vivons sous l'empire de la civilisation des toxiques. Le poison est partout, il colonise chaque parcelle de notre vie : dans les objets que nous utilisons tous les jours, dans ce que nous mangeons, dans nos corps et jusque dans le cordon ombilical qui relie la mère à son enfant à naître. Nous nous infligeons à nous-mêmes un régime d'auto-intoxication permanente. Il est temps d'en sortir.

Pour y parvenir, nous disposons d'un cadre d'action : l'Europe.

C'est à l'échelle européenne que se décident les réglementations sur les produits chimiques. C'est l'Union européenne qui seule peut décider de mettre un terme au dumping sur le marché unique ; c'est encore elle qui, du fait de son poids dans la production de richesses de la planète et de la puissance d'entraînement qui en découle, peut décider d'emmener l'économie mondiale vers la sortie des toxiques.

Nous devons en finir avec l'économie qui détruit pour laisser place à une économie qui répare.

Car face aux produits chimiques, ce sont toujours les travailleurs qui se retrouvent en première ligne. Ce sont eux qui hier étaient empoisonnés par la silicose dans les mines de charbon, par l'amiante dans tous les chantiers de travaux publics, et qui aujourd'hui meurent de leur exposition aux PFAS et polluants éternels. La sortie de la civilisation des toxiques est l'une des principales modalités de la question sociale contemporaine. Signe des temps : Sophie Binet, Secrétaire générale de la CGT, a appelé à leur interdiction immédiate.

Nous pouvons sortir des toxiques, mais cela ne se fera pas tout seul. Il faudra bien sûr accompagner les territoires, les entreprises et les salariés dans cet effort qui ne peut qu'être collectif. L'Europe a déjà initié ce genre de mouvements, en accompagnant les régions pétro-gazières ou charbonnières dans leur sortie des fossiles grâce au Fonds de transition juste.

Ensuite, et sans attendre, nous devons trouver les ressources et les solutions pour dépolluer nos sols, notre air et notre eau. Nous voulons faire de l'Europe la championne des technologies de la dépollution.

Pour la santé. Pour les travailleurs. Pour l'emploi. Pour la nature. Et pour la souveraineté européenne.

Le nombre de maladies chroniques explose de même que les cancers pédiatriques... Le gouvernement regarde ailleurs, et préfère multiplier les reculades sur l'environnement plutôt que de s'engager résolument sur la voie de l'industrie verte. Nous, écologistes, souhaitons porter le combat au niveau européen.

Mais Thierry Breton, nommé Commissaire à l'industrie par Emmanuel Macron, est précisément l'homme qui a fait reculer avec constance la révision indispensable de la législation européenne sur les produits chimiques.

Pendant ce temps, nous découvrons avec horreur les méfaits des groupes Nestlé et Alma dans l'affaire de sources d'eau minérale contaminées. Nos voisins néerlandais nous avertissent des dangers qu'il y aurait à laisser une entreprise comme Chemours étendre ses activités dans l'Oise et nous invitent à regarder en face la dévastation causée par les polluants éternels dans la région de Dordrecht. Et la métropole de Lyon attaque en justice les entreprises chimiques Daikin et Arkema, pour une affaire de contamination aux PFAS, une fois de plus.

Nous ne pouvons pas laisser faire. Nous n'avons pas le droit de laisser faire.

Il faut mettre un coup d'arrêt aux crimes de cette vaste coalition des empoisonneurs.

MARIE TOUSSAINT



CHIFFRES CLEFS

1/5

PRODUIT

DE GRANDE
CONSUMMATION
CONTIENT DES
SUBSTANCES
TOXIQUES

700

**PRODUITS
CHIMIQUES**

DIFFÉRENTS
SONT PRÉSENTS
DANS LE CORPS
DE CHAQUE
ÊTRE HUMAIN

50

FOIS PLUS

DE SUBSTANCES
CHIMIQUES SONT
PRODUITES
DEPUIS 1950

33,5

**MILLIONS
D'EUROS**

ONT ÉTÉ DÉPENSÉS
PAR LES INDUSTRIES
TOXIQUES POUR DU
LOBBYING EN 2022

LA MESURE EN BREF

Garantir à toutes et tous le **droit de vivre en bonne santé** grâce à un **grand plan européen de sortie des toxiques** qui répond à une triple ambition : 1) mettre un terme à l'utilisation des substances les plus dangereuses, 2) dépolluer notre air, nos sols et nos eaux qui en sont imbibés et 3) accompagner la transition vers une industrie compatible avec les limites planétaires.

Nous proposons de lancer **un fonds de soutien aux territoires, aux entreprises et aux salariés pour accompagner la sortie d'une société qui nous empoisonne**, au profit d'une Europe qui prend soin des Européennes et des Européens et protège notre santé.

Pour mener à bien ce projet essentiel pour les générations futures, il nous faudra activer les leviers existants dont dispose l'Union européenne en révisant notamment le règlement REACH et faire preuve d'innovation en débloquant les ressources financières nécessaires à la dépollution via l'application du principe de pollueur-payeur complété par un emprunt public. Ce grand plan de sortie des toxiques nous permettra ainsi de faire de la transition écologique une opportunité pour l'industrie et les travailleurs en veillant à ce qu'ils soient impliqués et accompagnés tout au long de cette transformation.

UN PLAN EUROPÉEN DE SORTIE DE LA CIVILISATION DES TOXIQUES

Qui repose sur 3 piliers d'action et 9 mesures clés :

INTERDIRE LES SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUSES

- MESURE 1** Interdire les PFAS au niveau européen
- MESURE 2** Réviser le règlement REACH avec une approche par familles
- MESURE 3** Établir des normes sanitaires ambitieuses
- MESURE 4** Reconnaître les maladies professionnelles et un préjudice d'anxiété lié aux toxiques

FAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE LA CHAMPIONNE MONDIALE DE LA DÉPOLLUTION

- MESURE 5** Investir dans la dépollution
- MESURE 6** Taxer la pollution environnementale et sanitaire
- MESURE 7** Mettre en place un mécanisme d'ajustement aux frontières

ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE EUROPE SANS TOXIQUES

- MESURE 8** Créer un fonds territorial de sortie des toxiques sur le modèle du Fonds de transition juste
- MESURE 9** Protéger les salariés, en accompagnant la transition des industries et des emplois

NOS PROPOSITIONS

01 INTERDIRE LES SUBSTANCES CHIMIQUES DANGEREUSES

Aujourd'hui, $\frac{3}{4}$ des produits chimiques utilisés en Europe sont dangereux¹. **Ces substances nous empoisonnent** et provoquent cancers, allergies, infertilités ou encore troubles du développement. Rien que dans le cordon ombilical des nouveaux-nés, on trouve plus de 250 substances dont 60 % peuvent provoquer un cancer ! A ce jour, l'ampleur de la responsabilité de ces substances sur l'ensemble des maladies humaines reste encore largement sous-estimée.

L'Union européenne a été pionnière dans la réglementation des substances chimiques. Elle doit dorénavant redevenir leader sur le sujet et renforcer les législations qui protègent notre santé.

MESURE 1

INTERDIRE LES PFAS AU NIVEAU EUROPÉEN

A l'initiative du député écologiste Nicolas Thierry, **l'Assemblée nationale a adopté un texte qui interdit les PFAS** dans les textiles et les cosmétiques. Mais **la pollution de ces polluants éternels qui nous tuent à petit feu n'a pas de frontières** et doit être combattue plus largement : ils circulent dans l'air, imbibent les sols, s'accumulent dans l'eau, jusqu'à finir dans nos corps. **Nous allons maintenant porter ce combat au niveau européen pour lutter plus efficacement contre l'empoisonnement continu de notre environnement.**

MESURE 2

RÉVISER LE RÈGLEMENT REACH AVEC UNE APPROCHE PAR FAMILLES

Aujourd'hui, l'Europe est dotée du **règlement REACH**, qui prévoit l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation, la restriction ou l'interdiction des substances chimiques. Celui-ci nécessite une mise à jour. La Commission européenne a cédé face à la pression des lobbies dont Thierry Breton s'est fait le porte-voix et ne l'a pas fait ces cinq dernières années. **Parce que la santé des Européens et des Européennes en dépend, nous nous battons lors de la prochaine mandature pour mettre à jour et revoir ce règlement.**

POUR QUE REACH PROTÈGE VÉRITABLEMENT NOTRE SANTÉ, NOUS NOUS MOBILISERONS LORS DE LA PROCHAINE MANDATURE POUR :

- Interdire toutes les substances reconnues comme les plus dangereuses (CMR, PBT, PE et neurotoxiques)
- Accélérer l'évaluation des substances en la généralisant aux produits du même type et non plus au cas par cas
- Renforcer les contrôles des substances chimiques mises sur le marché par les industriels
- Prendre en compte de l'exposition à des mélanges de substances (« l'effet cocktail »)
- Assurer l'indépendance des agences d'autorisation, d'évaluation et des laboratoires pour garantir la transparence

1. **73%** de ces substances sont considérées comme "**dangereuses pour la santé ou l'environnement**" par l'Agence européenne pour l'environnement.

NOS PROPOSITIONS

MESURE 3

ETABLIR DES NORMES SANITAIRES AMBITIEUSES

Les réglementations ne sont pas adaptées à certaines substances chimiques qui ne disposent pas de valeurs sanitaires maximales (ex : certains PFAS et perturbateurs endocriniens) et ne sont pas alignées sur les recommandations scientifiques. Pourtant, sans normes, il n'y a pas de surveillance possible des substances et nous sommes laissés à leur merci. **Il en va de notre santé.**

POUR UN ENVIRONNEMENT SAIN QUI NE NOUS EMPOISONNE PAS, NOUS MOBILISERONS LORS DE LA PROCHAINE MANDATURE, POUR :

- Aligner strictement les normes européennes de la pollution de l'air avec les seuils définis par l'OMS et les élargir à la pollution par les pesticides.
- Accélérer les efforts de restauration et de remise en bon état des eaux de surface et souterraines.
- Rehausser les objectifs de santé des sols, dans le cadre du Plan zéro pollution 2050 de la Commission européenne.

MESURE 4

RECONNAÎTRE LES MALADIES PROFESSIONNELLES ET LE PRÉJUDICE D'ANXIÉTÉ

Pour certains salariés, le taux de PFAS dans le corps peut être jusqu'à 700 fois supérieur à la norme².

Certains développent au travail des cancers qui les tuent - c'est le cas de 100 000 personnes dans l'UE chaque année - ou d'autres des maladies et pathologies plus diffuses qui se déclarent parfois des années plus tard. **Reconnaître ces maladies professionnelles est un impératif sur lequel il est hors de question de transiger.**

POUR UNE MEILLEURE PROTECTION AU TRAVAIL DE TOUS LES EUROPÉENS :

- Reconnaître et aider la reconnaissance des maladies professionnelles liées aux expositions survenues dans le cadre du travail
- Créer des voies de recours pour les salariés exposés ou victimes des pollutions
- Protéger les salariés et les populations proches des zones industrielles : renforcer le suivi clinique et sanitaire
- Garantir aux femmes un environnement sans perturbateurs endocriniens qui nuisent plus particulièrement à leur santé et fertilité

2. documentaire Toxic Bodies, sur la contamination aux PFAS de l'activiste Camille Etienne

NOS PROPOSITIONS

02 FAIRE DE L'UNION EUROPÉENNE LA CHAMPIONNE MONDIALE DE LA DÉPOLLUTION

Si interdire les substances toxiques qui nous empoisonnent est fondamental pour préparer l'avenir, **garantir un environnement sain à toutes et tous passe également par la dépollution**. Pendant des dizaines d'années, l'industrie a empoisonné notre environnement. **Pour que les dérives toxiques d'hier ne nous fassent plus tomber malades aujourd'hui et demain, il s'agit de la seule option qui s'impose à nous.** Quoi qu'il en coûte.

MESURE 5 INVESTIR DANS LA DÉPOLLUTION

L'UE compte environ 2,8 millions de sites potentiellement contaminés, principalement par l'activité industrielle et l'élimination des déchets³. Les coûts de dépollution sont très difficiles à estimer précisément, mais les premiers montants déjà identifiés par les scientifiques et ONG sont astronomiques. **Sur les sols**, les dégradations ont un coût que la Commission évalue à **50 milliards d'euros par an**. **Sur l'air**, d'après une *étude d'impact de la Commission* les coûts annuels indirects sont de l'ordre de **330 à 940 milliards d'euros**. Rien que pour les PFAS, le coût de la dépollution des eaux potables pour l'Europe est estimé à **238 milliards d'euros chaque année** (EEB⁴). **Au vu des enjeux sanitaires immenses, la question n'est pas de savoir si nous sommes capables de le financer, mais comment nous allons le financer.**

IL NOUS FAUT D'UN CÔTÉ ÉLABORER UN PLAN GLOBAL DE RECENSEMENT ET D'ÉVALUATION DES BESOINS ET DE L'AUTRE ÉTABLIR DES PRIORITÉS À LA DÉPOLLUTION QUI NÉCESSITE DONC DE :

- Structurer la consultation des citoyen-ne-s et des territoires contaminés
- Développer la recherche grâce au programme de recherche Horizon Europe pour améliorer et renforcer les techniques de dépollution

3. Cour des comptes de l'UE, Principe du pollueur-payeur: une application incohérente dans les différentes politiques et actions environnementales de l'UE, décembre 2021, <https://op.europa.eu/webpub/eca/special-reports/polluter-pays-principe-12-2021/fr/#:~:text=L'UE%20compte%20environ%202,7%20milliards%20d'euros%20par%20an,les%20coûts%20annuels%20indirects%20sont%20de%20l'ordre%20de%20330%20à%20940%20milliards%20d'euros>.

4. European Environmental Bureau, Policy Briefing : Toxic Tide rising: time to tackle PFAS, 2023, <https://eeb.org/wp-content/uploads/2023/10/PFAS-in-drinking-water-briefing-final-1.pdf>

NOS PROPOSITIONS

MESURE 6

TAXER LA POLLUTION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE

Grâce à une révision ambitieuse de REACH, nous pourrions sortir du marché un certain nombre de substances toxiques, dont les plus dangereuses. Mais tout ce qui restera sur le marché ne sera pas pour autant sans danger sur notre santé ni l'environnement : selon l'usage qui en est fait, la quantité émise et l'encadrement de leur traitement. Toutes les substances qui polluent ont un coût, qu'il soit direct ou indirect : prise en charge santé, dépollution etc. Notre proposition est simple : un produit qui pollue doit donc être davantage taxé. Et ce coût doit incomber à celui qui le produit. C'est le principe du pollueur-payeur.

POUR QUE LES PRIX DU MARCHÉ REFLÈTENT LA DURABILITÉ ET LA SÛRETÉ DES SUBSTANCES COMMERCIALISÉES ET POUR PROTÉGER LES INDUSTRIES VERTES, NOUS PROPOSONS :

- Instaurer dès aujourd'hui une taxe de dépollution sur les produits les plus néfastes en attendant qu'elles soient interdites par REACH
- Créer une taxe pour "dette toxique" aux industriels pour leur faire payer leurs pollutions du passé même s'ils ne polluent plus aujourd'hui

MESURE 7

METTRE EN PLACE UN MÉCANISME D'AJUSTEMENT AUX FRONTIÈRES

Puisque les produits européens seront taxés, il s'agit aussi d'éviter une concurrence déloyale avec les produits hors UE. Nous proposons donc de mettre en place un mécanisme d'ajustement pour l'importation, similaire à celui du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

Ce mécanisme doit permettre de taxer les produits importés pour qu'ils soient au même prix que les substances européennes. Cela concernera par exemple les textiles, les cosmétiques, ou les objets électroniques, qui contiennent de nombreux éléments toxiques, ainsi que les produits contenant des substances chimiques dans une dose faible qui ne justifie pas leur interdiction.

NOS PROPOSITIONS

03 ACCOMPAGNER LA TRANSITION VERS UNE EUROPE SANS TOXIQUES

Nous, Écologistes, voyons la transition écologique non pas comme une contrainte mais comme une opportunité. En Europe, le monde de l'industrie n'y fait pas exception. Nous avons toutes les clefs en main pour que l'Europe devienne le leaders de marchés sur des alternatives durables. Des alternatives existent. Nous en connaissons déjà. Et pour celles que nous ne connaissons pas encore, **investissons dans la recherche et l'innovation pour se donner enfin la possibilité de se passer de substances toxiques.**

MESURE 8

CRÉER UN FONDS TERRITORIAL DE SORTIE DES TOXIQUES SUR LE MODÈLE DU FONDS DE TRANSITION JUSTE

Les collectivités locales sont les premières concernées face aux pollutions. Pour les accompagner financièrement, nous proposons de mettre en place ce que nous appelons un **"Fonds territorial de sortie de toxiques"** financé par les industriels sur le principe du pollueur-payeur, par le mécanisme d'ajustement aux frontières et complété par un emprunt public.

MESURE 9

PROTÉGER LES SALARIÉS, EN ACCOMPAGNANT LA TRANSITION DES INDUSTRIES ET DES EMPLOIS

C'est aussi pour soutenir les entreprises que cette **réglementation doit être européenne.** En prenant le leadership d'une production sans toxiques, nous donnons l'opportunité à nos entreprises d'innover et d'être les premières à entrer dans la nouvelle économie mondiale.

AFIN D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS POUR LEUR PERMETTRE DE SE RÉORIENTER VERS DES INDUSTRIES PLUS DURABLES, NOUS PROPOSONS DE :

- Soutenir le développement des alternatives aux substances présentes par exemple dans des prothèses médicales qui sont indispensables et ne disposent pas encore d'alternatives satisfaisantes
- Accompagner la transformation des emplois et les formations de réorientation professionnelle vers des métiers verts
- Rendre obligatoire la mise en place d'un plan de reconversion des salariés concernés par l'interdiction des PFAS et autres substances toxiques
- Activer une assurance salariale et une réassurance chômage européennes pour sécuriser les salariés dont l'activité professionnelle est fortement impactée par la mise en place de réglementations contre les toxiques décidées au niveau européen.
- Renforcer le poids des salariés et syndicats dans les instances de gouvernance des entreprises devant réaliser leur transformation vers la transition écologique et la fin des toxiques.



CONTACTS

Benjamin Roudet : Attaché de Presse
benjamin.roudet@ecologie2024.eu - 06 09 83 29 17